

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale 2015 de l'ANVP**

Approuvé lors de l'AG de 2016

Le 30 mai 2015, les adhérents de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'Ecole Nationale de la Magistrature – 3ter Quai aux Fleurs – 75004 PARIS

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents :

- 110 présents ;
- 130 pouvoirs nominatifs ;
- 216 pouvoirs en blanc.

Soit 456 votants pour les rapports.

Les rapports ont été préalablement envoyés à chaque membre participant

Le vice-président en charge de la présidence, Paul Marconot, ouvre la séance à 10 heures.

**Procès verbal** de l'Assemblée générale du 8 mai 2014 à Angers

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité*

**Rapport d'activité 2014** présenté par Patrick Franc, vice-président

*Approuvé par 444 voix pour et 12 abstentions*

**Rapport financier 2014** présenté par le trésorier, Yves Crespin

Le compte de résultat et le bilan sont approuvés par 431 voix pour et 25 abstentions.

Le report à nouveau et son affectation sont approuvés à l'unanimité.

Quitus est donné aux administrateurs pour l'exercice 2014 avec 14 abstentions.

Le budget 2015 est approuvé par 417 voix pour, 23 voix contre et 16 abstentions.

**Concernant l'affectation du résultat**

Le conseil d'administration a proposé d'affecter le résultat négatif de l'exercice 2014 au report à nouveau.

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

**Concernant la reconduction du mandat du commissaire aux comptes**

Les mandats actuels des commissaires aux comptes (titulaire et suppléant) exercés par la société SECNO, pour le commissaire aux comptes titulaire et par Mr Franck Duclos, pour le commissaire aux comptes suppléant, arrivent à leur terme à l'issue de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2014. Il convient donc de les renouveler pour six ans, soit de 2015 jusqu'à l'issue de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2020. Par délibération du Conseil d'Administration du 22 avril 2015, il est proposé à la présente Assemblée Générale de confier à nouveau cette mission à la société SECNO, en tant que commissaire aux comptes titulaire et à Mr Franck Duclos, en tant que commissaire aux comptes suppléant.

*Résolution adoptée à l'unanimité.*

**Rapport d'orientation 2015-2016** présenté par le vice-président en charge de la présidence, Paul Marconot

*Approuvé à l'unanimité*

## **Montant de la cotisation 2016**

En conformité avec la proposition portée par le rapport d'orientation, proposition est faite de passer la cotisation pour les adhérents soumis à l'impôt à 44€ et de laisser inchangée la cotisation des personnes non soumises à l'impôt.

Une large discussion s'instaure au sein de l'assemblée, de laquelle il ressort que le montant de 44 € semble trop élevé, mais que le montant à 40 € pourrait être accepté.

Le Président de séance demande à l'assemblée de statuer sur l'opportunité de soumettre au vote un montant à 40€.

Vote favorable de l'assemblée pour soumettre cette suggestion au vote.

Proposition de porter la cotisation à 40€ pour les adhérents soumis à l'impôt.

***Résolution approuvée par 9 contre et 7 abstentions***

## **Élection du tiers sortant du conseil d'administration**

Les neuf candidats ont été invités par le vice-président en charge de la présidence, Paul Marconot à se présenter devant l'assemblée. Seule Claire Bonfort, non présente, n'a pu présenter sa candidature.

7 sièges sont à pourvoir : six pour un mandat de 3 ans et un pour un mandat de 1 an (fin du mandat du président démissionnaire).

Conformément au règlement intérieur, la majorité absolue des suffrages est requise pour être élu.

Nombre total de votants : 601 (dont 508 par correspondance et 93 en séance)\*.

Nombre de bulletins nuls : 25

Nombre de bulletins exprimés : 576

Majorité absolue : 289

Après le vote de l'assemblée, la séance est suspendue à 12 h 30.

La reprise de l'Assemblée générale a lieu à 13 h 45 pour la proclamation des résultats du vote :

9 candidats ont obtenu la majorité absolue ; 7 sont élus et deux non élus.

Jean-Marie Seffray	:	468 voix (3e mandat - 3 ans)
Anne-Marie Klopp	:	462 voix (1er mandat - 3 ans)
Xavier Denecker	:	456 voix (1er mandat - 3 ans)
Eric Le Hémonet	:	438 voix (1er mandat - 3 ans)
René Foltzer	:	429 voix (2ème mandat - 3 ans)
Christian Gault	:	417 voix (1er mandat - 3 ans)
Georges Loss	:	412 voix (1er mandat - 1 an)
Michel Escoffier	:	404 voix : non élu
Claire Bonfort	:	311 voix : non élue

L'après-midi se poursuit avec des travaux en ateliers autour du Plan stratégique, sur les thématiques suivantes :

- La loi pénale pour l'individualisation des peines et la lutte contre la récidive ;
- Les nouveaux services redistributifs et activités autre que l'entretien
- Notre organisation et notre fonctionnement

Ces ateliers ont donné lieu à une restitution-discussion qui s'est tenu de 15h45 à 16h30.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h30.

Le vice-président en charge de la présidence  
Paul Marconot



\* Le vote pour élire les membres du conseil d'administration peut se faire par correspondance et non en remettant un pouvoir à un membre présent, ce qui explique le différence entre le nombre votant les rapports et le nombre de